



Ordres et Désordres du Sexuel

Les « Rencontres-débat » du CIPA / Samedi 23 Nov. 2013 PAR
MARIE-LAURE DIMON

Introduction

Nous considérons au CIPA que la psychanalyse est une anthropologie, aussi, prendrons-nous en compte la crise du sexuel, celle des passions humaines, à la jonction des expériences individuelle et collective. Ceci permet de concevoir la crise du sexuel au cœur de l'individu dans l'humanité ; en effet, il ne peut y avoir d'humain sans un social qui s'étaye sur les pulsions méta-anthropologiques. Notre précédente Rencontre *La Masse, le Groupe, la Singularité* a ouvert un débat sur les transformations des sociétés démocratiques qui, sous les impulsions technico-scientifiques et du néo-libéralisme, ont assigné aux masses un retour au réel, à l'informe. La crise de notre société de consommation rend de plus en plus visible les désaffiliations, les processus de déliaisons, de désappartenances et d'élimination, pouvant conduire l'individu contemporain à de fortes adhésions aux nombreux phénomènes de massification venant de l'extérieur comme de lui-même lorsqu'il s'accapare le monde pour enfler son ego. (La masse moïque de G. Zimra) Penser la masse en soi en différenciant le singulier et le collectif est la tâche qui incombe à chacun, tâche toujours à accomplir pour mieux appréhender le monde et ses significations. En cela, le sexuel organise à travers les médiations un décalé entre le hors-soi et le en-soi. Ce décalé porte la trace de la différence, différence sexuelle marquée par l'entrée du rapport à l'autre représentant de l'ordre du social. Ainsi la stabilité de l'humanité reposerait-elle sur les ordres du sexuel, « Sexe et Loi » étant indissociables. Cependant, la loi est faite pour corriger les mœurs et ses ordres renvoient à l'universel, à l'homme sensible et de raison. Le sexe est donc indissociable des normes sexuelles qui, en tant que normes, sont de nature sociale. Elles posent une limite à l'impétuosité du sexuel par la dialectique paradoxale du plaisir et de la Loi, car le sujet de l'inconscient freudien ne connaît pas de normes. Qu'est-ce qui fait norme aujourd'hui ? Les réglementations sont constamment réécrites pour s'adapter au réel avec le risque qu'elles ne poursuivent plus une logique de l'universalité. Or, l'universalité a changé, elle n'est plus l'ensemble plus Un, régie par celui qui l'initie (la religion, l'homonisme) mais il s'agit de l'universalité qui tente de représenter l'unité avec de la multitude. En se rapprochant des citoyens, le droit se consacre plus aux droits particuliers des minorités qui revendiquent des droits spécifiques. Mieux encore dans la mondialisation globale, le discours capitaliste transforme les normes, elles deviennent plus mouvantes, au gré du repoussement toujours possible des limites.

